

KelBillet CheckList pour l'achat à un particulier

KelBillet met en relation des voyageurs pour la revente de billets de train. Comme indiqué sur le site, KelBillet n'est pas intermédiaire : l'acheteur et le vendeur sont libres de mener la transaction comme ils le décident entre eux. Nous avons construit ce document pour aider les membres KelBillet à mener correctement la transaction et en tentant d'éviter les mauvaises surprises.



A imprimer pour utilisation pendant la transaction.

La transaction

Où réaliser la transaction ?

Il est conseillé de réaliser la transaction de **la main à la main dans une gare**, afin de **valider l'usage du billet auprès d'un agent SNCF**. Si vous ne pouvez pas rencontrer votre contact en direct, vous pouvez réaliser la transaction par courrier. Dans ce cas, il est courant que le vendeur envoie d'abord son billet.

Soyez vigilant lorsque vous rencontrez les situations suivantes :

- Le vendeur a de nombreux billets en vente ou vend des billets pour des destinations différentes
- Le vendeur dispose de plusieurs billets pour un même trajet
- Le vendeur est inscrit depuis très peu de temps
- Le vendeur souhaite vous rencontrer pour imprimer le billet dans un cybercafé
- Vous constatez une grande différence entre le prix d'achat et le prix de revente
- La personne qui vient au rendez-vous n'est pas celle qui a mis le billet en vente

Quel moyen de paiement ?

- Choisissez de préférence un mode de paiement **en espèces**,
- Méfiez-vous des virements bancaires ou des chèques,
- Refusez systématiquement les paiements par mandats cash ou Western Union.

Précautions à prendre

Soyez prudent pendant la transaction. Des milliers de transactions ont lieu chaque mois avec succès sur KelBillet. Cependant, quelques voyageurs nous ont rapporté que des transactions ne se sont pas passées aussi bien que prévu. Nous vous conseillons de rester prudent et de valider la Checklist suivante afin de limiter les risques de mauvaises surprises ! Nous vous conseillons de faire notamment attention sur les trajets très demandés comme par exemple Paris-Marseille, Paris-Londres, ...

Étape 1 : Le billet est-il conforme à l'annonce ?

Vérifiez que les informations suivantes correspondent à l'annonce du billet sur KelBillet

- Le type : prem's, IDTGV, Loisir, Pro ou autres
- Le format : billet classique cartonné (20*8 cm) ou billet imprimé© (A4 21*29.7cm)
- Le prix, **le prix auquel vous achetez le billet ne doit pas être supérieur au prix indiqué sur le billet**
- La date et l'heure
- La classe : 1^{ère} ou 2^{nde}

Si vous avez coché les 5 cases, passez à l'étape 2. **Sinon**, faites valider l'échange et l'usage du billet à un guichet SNCF, puis passez à la troisième étape

Étape 2 : Pouvez-vous utiliser ce billet ?

2. Quel est le format du billet ?

- Format Classique cartonné, allez en 2.1
- Format Billet Imprimé® SNCF, allez en 2.2
- Format Billet Imprimé® Eurostar, allez en 2.3
- Format Billet Imprimé iDTGV, allez en 2.4
- Format E-Billet, allez en 2.5
- Autre, allez en 2.6

2.1. Le billet est de format classique cartonné (20cm x 8cm) ?

- Billet au tarif prem's : même si un autre nom que le vôtre est indiqué sur le billet, vous pouvez voyager avec ce billet. Le nom indiqué sur le billet ne fait référence qu'au dossier.
- Billet au tarif carte 12-25, sénior, enfant +, escapade : vous pouvez utiliser ce billet **si vous disposez d'une carte commerciale correspondante au tarif à votre nom et valide** car elle sera à présenter lors du contrôle dans le train. Vérifiez néanmoins sur le billet s'il n'est pas soumis à des conditions particulières (ex : aller/retour obligatoire,...)
- Billet au tarif Loisir ou Pro : ces billets sont **remboursables intégralement et échangeables**. Ils **ne doivent pas être achetés, le vendeur peut se faire rembourser le billet même après le départ du train**.
- Billet Eurostar : Ces billets sont nominatifs, des contrôles sont parfois effectués mais il semble y avoir une tolérance. Si le nom sur le billet ne correspond à celui qui figure sur la pièce d'identité du voyageur, il peut se voir refuser l'accès et devra acheter un nouveau billet. Il est conseillé de faire également attention aux conditions particulières du billet, par exemple les billets – de 26 ans. Si le billet Eurostar est un billet à imprimer chez soi, allez en 2.3.

2.2. Le billet est un billet imprimé© SNCF (format A4 : 21 * 29.7 cm)

- Créez et imprimez vous-même** le billet en demandant au vendeur les informations nécessaires
- Votre nom et votre date de naissance** sont inscrits en haut à gauche du billet : vous pouvez voyager avec ce billet car une pièce d'identité sera demandée lors de l'entrée dans le train

Sinon n'achetez pas ce billet : ce billet ne peut être cédé, il est nominatif et non cessible.

2.3. Le billet est un billet imprimé® Eurostar (format A4 : 21 * 29.7 cm)

→ Les billets Eurostar à imprimer chez soi **ne doivent pas être achetés**, ils sont facilement falsifiables.

2.4. Le billet est un billet imprimé® iDTGV (format A4 : 21 * 29.7 cm)

→ Demandez à un agent SNCF ou auprès d'iDTGV si votre nom est bien inscrit dans la base voyageur, si c'est le cas, vous avez bien un billet iDTGV valide.

Un billet iDTGV est valable seulement pour le train, la date, l'heure, la classe, l'ambiance, le parcours et le voyageur désignés sur celui-ci. **La montée et la descente doivent obligatoirement s'effectuer aux gares indiquées.** Il ne faut donc pas acheter de billet iDTGV pour une gare intermédiaire du parcours si celle-ci n'est pas indiquée comme gare de départ sur votre billet. **Si un billet iDTGV comprend l'aller-retour, vous devez disposer des 2 billets.**

2.5. Le billet est un E-billet, une confirmation E-Billet ou un mémo E-Billet

→ **N'achetez pas ce billet**, ce billet ne peut être cédé, il est nominatif et non cessible. **Le nom du passager est saisi dès la commande et il ne peut pas être modifié.**

2.5. Le billet est un billet Ticketless (Thalys)

→ **N'achetez pas ce billet**, ce billet ne peut être cédé, il est nominatif et non cessible. Il est également **échangeable et remboursable selon le tarif.** Faites contrôler et valider votre billet auprès d'un guichet.

2.6. Etes-vous sûr que c'est bien un billet de train 😊 ?

→ **Faites valider l'échange et l'usage du billet à un guichet SNCF si vous avez le moindre doute.**

Étape 3 : Cordonnées du vendeur

Afin d'éviter les plaisantins, **assurez-vous de l'identité du vendeur**, en demandant une photocopie de la carte d'identité de votre contact ou en remplissant ce tableau :

Identifiant sur KelBillet	
Nom, Prénom	
Adresse complète	
Email	
Téléphone fixe	
Téléphone mobile	